

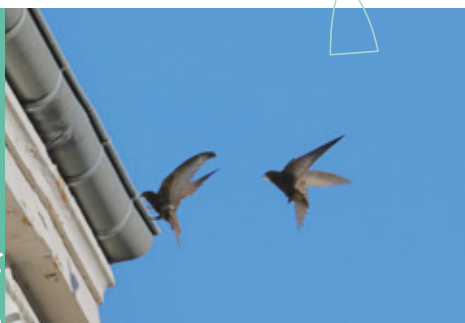
PARCOURS

SAINTE-ÉTIENNE

À LA RENCONTRE DU VIVANT



LA BIODIVERSITÉ
EN VILLE



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

Autrice

Mireille Grivot, Saint-Étienne Ville d'art et d'histoire

Avec la participation de

Sébastien Arnaud et Ingrid Perret,
Syndicat mixte d'aménagement des gorges de la Loire (SMAGL)
Kristell Blanc, Centrale Lyon ENISE
(École Nationale des Ingénieurs de Saint-Étienne)
Kristell Carric, Office Français de la Biodiversité (OFB)
Denis Chazallet, Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)
Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne
Florence Costé, Parc naturel régional du Pilat
François Delorme, Service Rivières et gestion des crues,
Saint-Étienne Métropole
Tifène Ducottet, Rues du développement durable
Christophe Dumas, Laure Olivier, France Nature Environnement (FNE)
Corinne Duru, Université Jean-Monnet
Maëline Escurat-Besset, Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)
Andrine Faure, Jérôme May et Evelyne Poumeyrol,
Direction Cadre de vie, Ville de Saint-Étienne
Fabrice Frappa, Service Environnement, Département de la Loire
Claude Girerd, Campus Agronova
Caroline Lannoy, Anne Lebeau, Élodie Langlumé et Pierrick Marcon,
Direction Projets urbains, Saint-Étienne Métropole
Lucas Laurent, Lycée Benoît-Charvet
Cécilia Malherbes et Nicolas Goiran, Direction Transition écologique et
énergétique, Saint-Étienne Métropole
Louise Neyret, Établissement public d'aménagement
de Saint-Étienne (EPASE)

Légende des photographies de couverture

Martinetts noirs, quartier de Bellevue, 2024
Vue sur Saint-Étienne depuis le quartier de la Cotonne, 2021

Crédits photographiques

Conservatoire botanique national

du Massif Central (CBNMC) / Arnaud Descheemacker p.18 (d.)
Maryse Hermelin p.1 (h.), 7 (g.)
LPO / René Diez p.27 (d.) / **Emmanuel Vérice** p.11 (d.) / **Joël Vial** p.7 (d.)
OFB42 p.27 (g.)
SMAGL p.14 (d.)
Ville de Saint-Étienne / Jérôme Abou pp.1 (b.), 10, 14 (g.), 19 (d.), 29
Ville de Saint-Étienne / Laurent Blanchon p.26 (d.)
Ville de Saint-Étienne / Hubert Genouilhac pp.24 (d.), 25 (d.)
Ville de Saint-Étienne / Pierre Grasset pp.4, 5 (g.), 8 (g.), 9, 15, 17, 18 (g.),
19 (g.), 20, 21, 22 (g.), 23 (g.), 26 (g.), 28
Ville de Saint-Étienne / Charlotte Piérot p.13
Ville de Saint-Étienne / Philippe Rony pp.5 (d.), 16 (d.)
Ville de Saint-Étienne / Fabrice Roure p.22 (d.)
Ville de Saint-Étienne / service Ville d'art et d'histoire / Mireille Grivot pp.8 (d.),
11 (g.), 16 (g.), 23 (d.), 24 (g.), 25 (g.)
Ville de Saint-Étienne / service Ville d'art et d'histoire / Agnès Soubeyrand p.6

Maquette

Kraftambules
d'après DES SIGNES
studio Muchir
Descclouds 2018

Édition Ville de Saint-Étienne,
collection *Parcours*
ISBN : 978-2-487965-04-1
Dépôt légal : avril 2026

Impression 2026

Lucky Imprimerie, Saint-Cyprien

SOMMAIRE

- 4 SAINT-ÉTIENNE, UNE VILLE DE MONTAGNE**
- 6 VIE ET DIVERSITÉ EN VILLE**
- 10 UN PATRIMOINE À PRÉSERVER**
- 12 LES GRANDES DATES DE LA PROTECTION DE LA NATURE**
- 13 LES ESPACES PROTÉGÉS**
- 17 AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ**
- 21 PARCOURS DANS LA VILLE**
- 28 BIBLIOGRAPHIE - RESSOURCES NUMÉRIQUES**
- 29 ÉTABLISSEMENTS - RESSOURCES**

Ce nouveau numéro de la collection *Parcours* ouvre la série **À la rencontre du vivant**. Celle-ci se déclinera en plusieurs titres thématiques au cours des prochaines années.

SAINT-ÉTIENNE, UNE VILLE DE MONTAGNE

Adossée au massif du Pilat, entre plaine et monts du Forez, gorges de la Loire et monts du Lyonnais, Saint-Étienne est une ville de montagne appartenant à l'entité géographique du Massif central. Avec 174 000 habitants répartis sur une superficie de 80 km², cette « ville-porte¹ » est la plus peuplée du Parc naturel régional du Pilat.



LE PILAT, MATRICE DE LA VILLE

L'histoire de la ville ne peut se lire sans la rattacher au Pilat, massif montagneux s'élevant il y a 300 millions d'années à plus de 5 000 mètres d'altitude, contre lequel s'est formé le bassin houiller stéphanois. Les ruisseaux s'écoulant depuis le Pilat ainsi que les roches, grès houiller et charbon, ont offert les conditions favorables à l'essor industriel qui a fait la renommée de la région. Le Furan, depuis la commune du Bessat, se jette dans la Loire tandis que le Janon au niveau de Terrenoire se dirige vers le Rhône, via le Gier. La ligne de partage des eaux entre l'Atlantique et la Méditerranée parcourt ainsi l'est de la ville.

UNE VILLE D'ALTITUDE, AVEC UN PORT ET UNE PLAGE

L'extension urbaine se réalise d'abord selon un axe de communication est-ouest. Puis l'axe nord-sud est matérialisé par la première ligne de tramway tracée sur six kilomètres pour relier le quartier de la Terrasse, point d'altitude le plus bas avec 422 mètres, aux quartiers de Bellevue et de la Rivière. En position centrale siège l'hôtel de ville à 515 mètres d'altitude. Le point culminant à 1 117 mètres se trouve à Rochetaillée, commune associée à Saint-Étienne en 1973.

Sept ans plus tôt, la fusion avec la commune de Saint-Victor-sur-Loire, distante de 15 kilomètres, donne un accès direct à la Loire. La retenue d'eau créée par l'édification du barrage de Grangent en 1957 permet l'aménagement, à partir des années 1970, d'un port de plaisance, d'un espace de baignade surveillée et d'une base d'activités nautiques. La préservation des paysages et de la biodiversité des gorges de la Loire est encadrée par le statut de Réserve naturelle régionale, unique pour une ville de la taille de Saint-Étienne.

¹ Ville qui entretient des relations privilégiées avec le parc naturel (sensibilisation des publics, échanges culturels, etc.). Le Parc du Pilat compte 16 villes-portes (Saint-Chamond, Rive-de-Gier, La Ricamarie, etc.).



UN ÉCRIN DE VERDURE

La commune de Saint-Étienne est le plus grand propriétaire forestier du département de la Loire. Pour s'assurer un approvisionnement pérenne en eau potable, la Ville a acquis depuis deux siècles un vaste domaine forestier de 1 400 hectares composé de quatre massifs : le Frioul et le Grand Bois, tous deux relevant du Pilat ; Condamine dans le secteur des gorges de la Loire et Lavalette en Haute-Loire. Ce poumon vert apprécié des habitants et des touristes est complété par les espaces verts urbains ainsi que par 15 grands parcs et 113 squares et jardins. Au total, 56 % du territoire communal est couvert par des terres agricoles, des forêts et des milieux semi-naturels² et en eau, contre 44 % de surfaces artificialisées.

COLLINES NATURELLES ET ARTIFICIELLES

Les ruisseaux dévalant les versants nord du Pilat ont façonné une ville collinaire : Montmartre (660 m), la Colline des Pères (597 m), Montaud (642 m), la Vivaraize (623 m), Montreynaud (592 m), Villebœuf (660 m) et le Crêt-de-Roc (568 m).

2 Milieu qui réunit les conditions physiques et biologiques nécessaires à l'existence d'une espèce ou d'un groupe d'espèces animales ou végétales.



À cette liste s'ajoutent trois collines artificielles, formées par l'amoncellement des roches stériles issues du tri de charbon : les deux crassiers de Michon (678 m pour le plus haut) et le crassier de l'Éparre. Ces espaces non urbanisés et interdits au public enrichissent le paysage stéphanois d'un nouveau relief à partir des années 1930.

CEINTURE URBAINE ET BOUCLE VERTE

Outre les crassiers, des espaces préservés de l'extension urbaine caractérisent les franges de la ville à l'ouest et à l'est, héritières de l'histoire industrielle. Dès le début du XIX^e siècle, les puits de mine se sont concentrés hors de la ville. Puis ils ont rapidement été reliés par le tracé des lignes de chemin de fer, dessinant une ceinture urbaine jalonnée de friches après l'abandon de l'exploitation minière. Ces espaces vacants ont permis la création d'un sentier balisé appelé la « boucle verte » qui encercle désormais la ville sur 30 kilomètres. Les jardins familiaux apportent une touche supplémentaire de verdure tout au long de ce chemin de randonnée.

1. Saint-Étienne vue depuis le crêt de Saint-Priest-en-Jarez, 2025

2. Massif fleuri, parc de l'Europe, 2022

3. Jardin des Plantes, 2019

VIE ET DIVERSITÉ

EN VILLE

La ville est par nature un lieu conçu par et pour l'Homme. C'est un milieu contraint et dense, caractérisé par une multiplicité d'usages. Et pourtant, faune et flore sauvages peuvent s'y épanouir, comme le montre le cas stéphanois. 866 espèces végétales et 306 espèces animales y cohabitent³.



LA BIODIVERSITÉ, C'EST LA VIE

Concept apparu dans les années 1980 à partir de la contraction des mots « biologique » et « diversité », la biodiversité englobe la diversité des gènes, des espèces sous toutes leurs formes (plantes, animaux dont l'espèce humaine, lichens, bactéries...) et des milieux de vie terrestres et aquatiques.

La « biodiversité » est une composante de la « nature », mot plus vague et moins consensuel car sujet à diverses interprétations au cours de l'histoire : dans le monde occidental, la « nature » a longtemps été assimilée au monde « sauvage », par opposition au monde « civilisé » dans lequel l'être humain s'est dissocié du reste du monde vivant. Avec le concept de biodiversité, l'idée d'une cohabitation rééquilibrée entre les êtres humains et l'ensemble des êtres vivants fait son chemin aujourd'hui.

UNE CHAÎNE D'INTERACTIONS ENTRE LES ÊTRES VIVANTS

Chaque milieu naturel, en présence de l'Homme ou non, accueille une faune et une flore qui entretiennent des liens étroits. Les animaux ne peuvent accomplir leur cycle de vie complet (se déplacer, se nourrir, se reproduire, se protéger des prédateurs) sans la flore. Inversement, certains végétaux se reproduisent grâce aux animaux disséminant des graines ou du pollen. Le règne végétal constitue le premier maillon de la chaîne alimentaire : chaque composant de la plante – racines, feuilles, fleurs (qui donnent naissance aux graines, nectar, pollen et fruits) – peut être consommé par un autre être vivant. La qualité des sols et la diversité des organismes qu'ils abritent (vers de terre, insectes, champignons...) conditionnent l'implantation végétale.

Les interactions entre les êtres vivants sont protéiformes, de la coopération à la prédation, en passant par le parasitisme et la symbiose. Une singularité distingue l'être humain, inventeur de la domestication des plantes et des animaux : depuis la Préhistoire, les êtres humains sélectionnent les espèces à des fins d'élevage et de culture. Ils nouent aussi des relations affectives privilégiées avec certains animaux dits de compagnie. Ils peuvent à l'inverse éprouver de la répulsion pour des animaux considérés comme indésirables.

³ Données sur Saint-Étienne (hors Saint-Victor-sur-Loire) recueillies dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité intercommunale (ABC) de Saint-Étienne Métropole.



DES ANIMAUX SAUVAGES EN VILLE

Les milieux urbains, créés par l'Homme, offrent des conditions propices à la vie animale. Pour survivre, de nombreuses espèces dites opportunistes (étourneau, moineau, choucas des tours...) ont ainsi modifié leur régime alimentaire et leur comportement naturel. Par exemple, le merle et la mésange ont modifié la tonalité de leurs chants afin de surmonter la pollution sonore. Les espèces cavernicoles se sont aussi adaptées au bâti ancien en installant nids et dortoirs dans les cavités, fissures et interstices. Les martinets sont, à Saint-Étienne, des espèces emblématiques de cette faculté d'adaptation. 1961 couples de martinets à ventre blanc et 2558 couples de martinets noirs, ont été recensés en 2024. Il s'agit de la plus grande colonie connue de martinet à ventre blanc en France.

Ils viennent se reproduire à partir de mars-avril avant de repartir vers le continent africain à la fin de l'été. Réputés pour leurs capacités de vol – ils dorment, boivent et peuvent s'accoupler en volant –, ils se nourrissent chaque jour de milliers d'insectes dont les moustiques. Les martinets se posent pour les nécessités de la reproduction (couvaion des œufs puis nourrissage des jeunes) dans les cavités et anfractuosités du bâti en milieu urbain. Les martinets à ventre blanc se réunissent à la nuit tombée dans les repositoires à l'aplomb des toitures, au contraire des martinets noirs qui passent leur nuit en vol.

De nombreuses autres espèces occupent les espaces verts comme, par exemple, des oiseaux (rouge-gorge, mésanges charbonnière et bleue, fauvette à tête noire, pics, corvidés, certaines chouettes...), des petits mammifères (chauves-souris, écureuil, rongeurs, hérisson...), reptiles, amphibiens, insectes. Les parcs et jardins leur offrent abris, habitats et ressources nutritives. Ils sont également essentiels pour assurer les déplacements des espèces.

1. Coccinelle sur fleur de garance, parc du Musée d'art et d'industrie, 2021

2. Vol de martinets à ventre blanc au-dessus de la ville, 2022

3. Barbastelle, 2023



1



2

DES VÉGÉTAUX INDISPENSABLES À TOUS

Murs, toitures, balcons participent au verdissement de la ville aux côtés des haies, friches, jardins privés, espaces verts, parcs et squares. La place des plantes en ville, sauvages et cultivées, est fondamentale pour le bien-être de tous ses habitants, humains et non-humains, car elles atténuent le risque d'inondation en limitant le ruissellement des eaux et absorbent pour certaines les particules polluantes. Elles diminuent en outre les nuisances sonores et l'effet d'îlot de chaleur : la température en hyper-centre s'élève de plusieurs degrés en raison des activités humaines (climatisation, circulation routière...), du rayonnement solaire sur des surfaces bétonnées et goudronnées, etc.

Toute plante peut avoir une de ces fonctions, y compris celles regroupées sous le terme de flore « spontanée⁴ » et qui colonisent bâtiments et trottoirs. Une graine déposée, le plus souvent par le vent⁵, dans un peu d'humus ou de mousse, germera et entamera sa croissance si les conditions extérieures lui sont favorables (humidité, température, luminosité...). La cymbalaire des murs, le pissenlit, la chélidoine, le plantain, l'ortie, le trèfle, les graminées en général, investissent ainsi facilement les rues.

1. Balcon fleuri, Saint-Étienne, 2022

2. Cymbalaire des murs,
rue Henri-Gonnard, 2025

3. Place Anatole-France, 2019

4. La Forêt nourricière,
rue Vaillant-Couturier, 2025

4 Flore qui pousse sans intervention de l'Homme.

5 Les graines peuvent aussi être dispersées par la plante elle-même (autochorie) ou par les animaux (zoochorie).



3

LE PATRIMOINE ARBORÉ

Au cœur de cette végétation multiforme, l'arbre en ville joue un rôle de premier plan, qu'il soit isolé, en alignement ou bien regroupé sur une place ou au sein d'un parc. Tout en apaisant le cadre de vie, ce climatiseur naturel maintient, lors d'un épisode caniculaire, une fraîcheur et un ombrage d'autant plus appréciable que l'arbre est âgé.

L'évapotranspiration⁶ se produit en complément d'un processus inverse, connu sous le nom de photosynthèse⁷, qui fait de l'arbre un puits à carbone : plus le feuillage est important, plus la photosynthèse est conséquente, et plus l'arbre rejette de l'oxygène et stocke du dioxyde de carbone.

La couverture arborée stéphanoise couvre 28% de la zone urbaine, avec 33 000 arbres référencés à ce jour dont plus de la moitié sont des arbres d'alignements, les plus anciens situés cours Fauriel et boulevard Jules-Janin. En périphérie, certains parcs se distinguent par une vocation forestière marquée, à l'image des parcs de la Perrotière et Pinelon.

6 En respirant, les végétaux rejettent de l'eau : ce processus chimique concourt à l'abaissement des températures.

7 Processus chimique par lequel les plantes parviennent à se nourrir elles-mêmes à partir de la lumière du soleil, de l'eau, de la chlorophylle et de sels minéraux.



4

PRODUCTIONS AGRICOLES ET NOURRICIÈRES

Dans le paysage végétal stéphanois, les jardins familiaux occupent une place particulière depuis la fin du XIX^e siècle. 95 hectares de jardins familiaux, dont plus de la moitié sont la propriété de la Ville, répartis sur 3 384 parcelles, sont gérés par l'Association des Jardins Volpette et la Fédération des associations des Jardins familiaux de la Loire. D'autres formes de jardins potagers se sont développées, tels les jardins collectifs ou partagés, enrichis parfois de ruchers, poulaillers ou vergers. L'association « La Ferme en chantier » gère depuis 2017 une « forêt nourricière », située rue Vaillant-Couturier dans le quartier Tarentaize.

Quant à l'agriculture urbaine, elle se déploie dans les nouveaux « Quartiers fertiles⁸ » lancés en 2021 par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru). Avec ce dispositif axé sur trois « quartiers prioritaires » de la ville (Montreynaud, Cotonne-Monferré et Quartiers sud-est), des espaces maraîchers et une champignonnière s'apprentent notamment à voir le jour.

8 Programme national porté par l'Anru, la Ville de Saint-Étienne, Saint-Étienne Métropole et les bailleurs sociaux.

UN PATRIMOINE À PRÉSERVER

Plusieurs menaces multifactorielles pèsent aujourd'hui sur la biodiversité.



LE DÉCLIN DE LA BIODIVERSITÉ

Les études scientifiques menées au niveau international montrent depuis plusieurs décennies que l'état de la biodiversité se dégrade en raison de cinq causes majeures :

- la destruction des milieux naturels, notamment par l'artificialisation des sols ;
- l'exploitation directe des organismes vivants (surpêche, déforestation, agriculture et sylviculture intensives) ;
- la pollution de l'air, de l'eau et du sol ;
- la propagation d'espèces exotiques envahissantes ;
- le changement climatique.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La consommation d'énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole) a entraîné, depuis l'ère industrielle, une concentration des gaz à effets de serre dans l'atmosphère terrestre qui provoque à son tour des variations climatiques sur le long terme, à l'échelle de la planète : c'est ce que les experts scientifiques nomment le « changement climatique⁹ ».

Selon un récent rapport gouvernemental¹⁰, les conséquences de ce processus sont de plus en plus perceptibles avec une amplification des phénomènes extrêmes : hausse des températures, diminution du nombre de jours de gel et d'enneigement, sécheresse, inondations, feux de forêts, tempêtes... Sur la station de mesure météorologique de Saint-Étienne-Bouthéon, les enregistrements montrent que la température moyenne annuelle a augmenté de 2,8 °C entre 1960 et 2024¹¹.

9 L'Office Français de la Biodiversité (OFB) préconise de privilégier l'expression « changement climatique » plutôt que celle de « réchauffement climatique ».

10 *État de l'environnement en France, Synthèse du rapport 2024*, Ministère de la Transition Écologique, 24 p.

11 Selon l'Observatoire régional climat, air, énergie, Auvergne-Rhône-Alpes.



LA NÉCESSITÉ D'AGIR

Les altérations de l'environnement rendent les conditions de vie sur Terre précaires : la ressource en eau douce diminue, la fertilité des sols faiblit. Le phénomène d'îlot de chaleur s'accroît en milieu urbain. Après une journée d'été fortement ensoleillée, la température nocturne dans le centre-ville de Saint-Étienne peut dépasser de 4,1°C celle de la périphérie¹². Les massifs forestiers n'assurent plus leur rôle d'absorption de carbone. Les insectes ravageurs comme le scolyte fragilisent les arbres, dans le Pilat mais aussi en ville où les essences sont trop homogènes. Le cycle de vie des animaux et des plantes est modifié : avancée des dates de migrations de certains oiseaux, floraison avancée ou décalage des récoltes qui mettent en péril la production agricole.

Pire, l'extinction des espèces est massive, marquée depuis deux cents ans par l'effondrement global du nombre d'espèces végétales et animales, les insectes étant majoritairement touchés alors qu'ils représentent le premier maillon de la chaîne alimentaire animale.

Sur le territoire stéphanois, le Conservatoire Botanique national du Massif Central relève sur le territoire de la métropole stéphanoise la disparition probable depuis 1998 de 29 plantes remarquables. *A contrario*, 178 espèces végétales invasives ont été recensées. Quant à la faune, elle souffre de la dégradation et de la fragmentation des habitats : par exemple, les populations des sonneurs à ventre jaune sont de plus en plus isolées les uns des autres dans les gorges de la Loire, augmentant les risques de consanguinité et de disparition à terme.

Enfin, les impacts sur la santé humaine agissent à plusieurs niveaux : exacerbation des allergies, problèmes respiratoires, surmortalité liée aux excès de chaleur, nouveaux risques sanitaires avec l'apparition d'espèces exotiques, etc.

Afin d'assurer la préservation des conditions de vie sur Terre, des actions sont menées, de l'échelon local jusqu'au niveau mondial. Dans la région stéphanoise, les premiers espaces naturels remarquables sont protégés à partir du milieu du XX^e siècle.

1. Arbres cassés après une chute de neige, square des Ordres-Nationaux, 2018

2. Moineau mort par collision routière, rue Émile-Littré, 2025

3. Sonneur à ventre jaune, 2015

12 Données établies par Météo France en juillet 2025.

LES GRANDES DATES DE LA PROTECTION DE LA NATURE

FRANCE

MONDE

Décret instituant la « réserve artistique de Fontainebleau », première aire naturelle protégée en France	1861	
Première loi française de protection des « sites et monuments naturels de caractère artistique »	1906	
Loi garantissant la « protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque »	1930	
Création de la première réserve naturelle française	1961	
Décret instituant les parcs naturels régionaux en France	1967	
Loi fondatrice sur la protection de la nature qui prononce le statut d'espèce protégée et de nouveaux espaces protégés	1976	
Promulgation de la charte de l'environnement intégrée à la Constitution française	2005	
Grenelle de l'environnement : consultation nationale ayant abouti à certaines mesures comme la création des ABC (Atlas de la biodiversité communale) et l'introduction du principe de la « trame verte et bleue » dans le code de l'environnement	2007	
La France met en œuvre son premier plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC). Les collectivités territoriales déclinent leurs plans climat air énergie territoriaux (PCAET)	2011	
Loi du 6 février, dite « Loi Labbé », visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national	2014	
Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages	2016	
Loi Climat et Résilience promulguée le 22 août pour lutter contre le dérèglement climatique	2021	
Adoption en France de la « Stratégie nationale biodiversité 2030 »	2023	
Règlement européen sur la restauration de la nature	2024	
		1972 Premier sommet de la Terre organisé par l'ONU à Stockholm
		1990 Premier rapport publié par le GIEC
		1992 Sommet de la Terre à Rio de Janeiro qui reconnaît pour la première fois l'importance de la conservation de la biodiversité pour l'ensemble de l'humanité
		1995 Des Conférences des Parties (COP) sont organisées chaque année à partir de 1995 afin de dresser le bilan des engagements pris et fixer de nouveaux objectifs pour le climat et la biodiversité
		2015 • Accords internationaux de Paris engageant les pays à lutter contre le réchauffement climatique
		• L'Organisation des Nations Unies (ONU) définit 17 objectifs de développement durable

LES ESPACES PROTÉGÉS

La protection de la biodiversité s'inscrit juridiquement dans les codes du patrimoine, de l'urbanisme et de l'environnement. Plusieurs niveaux de protection sont appliqués sur le territoire stéphanois.



1

1942

SITE CLASSÉ – RUINES ET ROCHER DU CHÂTEAU DE ROCHETAILLÉE – VILLE DE SAINT-ÉTIENNE

La première loi française de protection de la nature est votée le 21 avril 1906 pour le classement des « sites et monuments naturels de caractère artistique ». La loi du 2 mai 1930, abrogeant celle de 1906, garantit la « protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque ». C'est dans ce cadre législatif qu'est prononcé le classement du premier site naturel de la région en 1942 : les ruines du château de Rochetaillée et le rocher qui les supporte.

1974

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT - SYNDICAT MIXTE

Le Parc naturel régional du Pilat voit le jour en 1974 sous l'impulsion des Stéphanois Claude Berthier, professeur au lycée Claude-Fauriel, et du docteur Bernard Müller, médecin des hôpitaux de Saint-Étienne. Le périmètre du Parc se confond avec les limites communales de Rochetaillée, associée à la ville de Saint-Étienne en 1973. Le label « Parc naturel régional » s'appuie sur une charte révisée en 2025 qui dessine l'ambition partagée des collectivités signataires : inventer un modèle de développement novateur intégrant les transitions climatique, écologique, démocratique et sociale, adaptées aux spécificités du massif du Pilat. La valorisation du patrimoine naturel auprès du public passe par des sentiers d'interprétation, une programmation culturelle et la mise en ligne d'une documentation sur le site internet du Parc.



2011

MONUMENT HISTORIQUE - LES CRASSIERS DE COURIOT - VILLE DE SAINT-ÉTIENNE

Le site minier du puits Couriot avec ses crassiers jumeaux est classé Monument historique en 2011. Érigés à partir des années 1930, ces tas de déchets présentent au départ un sol artificiel, dénué de toute matière organique. Les Houillères commencent à les végétaliser dans les années 1970 en choisissant le robinier faux acacia, dont le système racinaire est propre à stabiliser les sols.

Aujourd'hui, les botanistes peuvent constater que les pentes de ces collines artificielles sont recouvertes de différentes strates végétaives, de leur base jusqu'au sommet, ce dernier restant encore à l'heure actuelle nu car trop exposé au vent, au soleil et à une combustion interne. Les crassiers symbolisent désormais le modèle de libre-évolution où s'opère le processus complet de colonisation d'une friche par le couvert végétal en l'absence d'occupation humaine.



2012

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES GORGES DE LA LOIRE - SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DES GORGES DE LA LOIRE (SMAGL)

Créée en 1988 en réaction à un projet d'installation d'une zone commerciale, la Réserve naturelle volontaire des gorges de la Loire devient en 2012 une Réserve naturelle régionale. D'une superficie de 355 hectares concentrés sur la rive droite du fleuve, la Réserve s'étend sur les territoires de Saint-Victor-sur-Loire et Unieux. La diversité des milieux – forêts, prairies, pelouses, landes – permet aux espèces animales et végétales de s'y épanouir, les plus emblématiques étant l'engoulevant, l'azuré du serpolet, l'asarine couchée et le myosotis de Balbis.

La gestion de la Réserve, assurée par le SMAGL, permet de maintenir les conditions d'une agriculture extensive (pâturage et fauche) tout en assurant les conditions de la protection de cette riche biodiversité. La Maison de la Réserve accueille le public dans un espace muséal renouvelé en 2024 et animé en partenariat avec l'association France Nature Environnement (FNE).



2025

ESPACE NATUREL SENSIBLE DE SALVARIS - DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

Intégré au périmètre du Parc naturel régional du Pilat, l'espace naturel sensible de Salvaris s'étend sur 280 hectares. Dominant le village de Rochetaillée, ce site offre de magnifiques points de vue sur la ville de Saint-Étienne, les crêts du Pilat, la vallée du Gier et le Forez. Son intérêt patrimonial (faune-flore) et paysager est fort, car il présente une diversité de milieux naturels remarquables tels que forêts de hêtres et de sapins, landes à callune, prairies naturelles d'alpage, pelouses et zones humides. Les randonneurs empruntant les sentiers balisés peuvent y observer l'alouette lulu ou le pic noir. Des animations sont régulièrement proposées par le Département de la Loire.



1. Les crassiers de Couriot, 2019
2. Maison de la Réserve, 2024
3. Aménagements de l'espace naturel sensible de Salvaris, 2025
4. Saint-Étienne vue depuis Salvaris, 2025



D'AUTRES OUTILS AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ :

Zones Natura 2000 : le réseau européen Natura 2000 se donne pour objectif de protéger les habitats et les espèces représentatifs de la biodiversité européenne tout en rendant possible, sous certaines conditions, les activités humaines. La commune de Saint-Étienne est concernée par trois zones Natura 2000 : une sur les contreforts du Pilat et deux dans les gorges de la Loire.

ZNIEFF : Saint-Étienne compte sept zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), relevant d'une double typologie¹³, principalement situées sur les territoires de Rochetaillée et de Saint-Victor-sur-Loire. Ces espaces naturels d'une richesse écologique notable sont identifiés par un travail collectif d'inventaire scientifique sur lequel les décideurs publics s'appuient dans le cadre de l'aménagement du territoire.

Les espaces boisés classés (EBC) : il s'agit d'un outil du plan local d'urbanisme (PLU) destiné à préserver les espaces boisés, bois, forêts, parcs, les arbres isolés et les haies. Tout projet d'aménagement mettant en péril la survie des arbres classés dans ce périmètre doit être soumis à autorisation. 213 hectares d'espaces boisés sont ainsi classés à Saint-Étienne.

Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) : elles accompagnent les agriculteurs dans le maintien des pratiques favorables à la biodiversité et à l'adaptation au changement climatique, qu'il s'agisse par exemple de diminuer le bilan carbone de l'exploitation ou bien de préserver la ressource en eau.

1. Ajonc nain, zone Natura 2000 du Bois d'Avaize, 2022

2. Espace boisé classé, parc du château de la Perrotière, 2019

3. Ombrières, parking de l'Opéra, 2025

¹³ Les ZNIEFF de type 1 sur une surface limitée et les ZNIEFF de type 2 pour des ensembles naturels homogènes.

AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Tous les acteurs de la société ont la faculté d’agir en faveur de la biodiversité, de façon volontaire ou en se conformant aux réglementations existantes. Voici une sélection des nombreuses initiatives locales.



PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

Cet axe s’avère prioritaire puisque l’eau est le socle de la vie. La lutte contre le gaspillage de l’eau potable concerne tous les acteurs de la société, en réduisant sa propre consommation individuelle d’eau, en réalisant des travaux sur les réseaux d’adduction pour stopper les fuites, en installant des récupérateurs d’eau pour arroser plantes et légumes, etc. Sur un autre plan, la renaturation des rivières s’avère efficace pour lutter contre les inondations et favoriser les espèces liées aux cours d’eau. La Métropole de Saint-Étienne engage depuis plusieurs années des travaux pour redécouvrir les cours d’eau (Furan, Furet...) en leur rendant leur tracé naturel et en aménageant les berges. Enfin, la restauration des écosystèmes aquatiques passe aussi par la renaturation des zones humides et des mares, comme celles effectuées dans le parc Jean-Marc par la Ville de Saint-Étienne au printemps 2025.

DIMINUER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET RÉDUIRE SON EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

Pour rappel, le changement climatique résulte de la concentration des gaz à effet de serre. Afin de contrôler leur consommation énergétique, les collectivités telles que la Ville de Saint-Étienne adoptent un plan de sobriété avec une réduction de la mise en lumière et des niveaux de chauffage des bâtiments municipaux. Le recours aux énergies renouvelables, par les réseaux de chaleur¹⁴ ou l’installation de panneaux photovoltaïques¹⁵, visent aussi à réduire l’empreinte écologique de la ville, tout comme le soutien aux mobilités douces. Un plan Vélo porté par Saint-Étienne Métropole, en partenariat avec l’association Ocivélo, dote la ville de nouvelles pistes cyclables, récemment dans les quartiers Solaure et Bergson.

¹⁴ Réseau de chauffage urbain à partir d’énergie renouvelable. À Saint-Étienne, plusieurs réseaux fonctionnent : Métare, Montchovet-Beaulieu, Cotonne, Châteaureux.

¹⁵ À l’image du parking de l’Opéra de Saint-Étienne équipé depuis 2024.



PROTÉGER LES ESPÈCES ET LES MILIEUX DE VIE

Plusieurs moyens de protection des espèces existent, en premier lieu en évitant la destruction directe. Les insectes pollinisateurs (abeilles, papillons...) sont ainsi revenus se nourrir dans les espaces verts de la ville depuis l'abandon des produits phytosanitaires. Saint-Étienne est une collectivité pionnière en la matière en signant avec l'association FNE une charte Zéro Phyto dès 2011, soit quelques années avant la promulgation des textes réglementaires à partir de 2014.

Certaines espèces animales sont protégées par le code de l'environnement qui interdit de porter atteinte aux individus, à leurs couvées ou à leurs nids. L'Office français de la biodiversité (OFB), chargé du respect de la réglementation, fait ainsi de la prévention auprès des grimpeurs du site d'escalade de la Roche-Corbière, au Gouffre-d'Enfer à Rochetaillée, pour éviter les dérangements en période de reproduction du faucon pèlerin.

1. Corridor écologique entre le jardin des Plantes et le Musée d'art et d'industrie, 2025

2. Renouée du Japon, 2010

3. Cimetière Valbenoîte, 2025

4. Plantation d'arbres, École Gaspard-Monge, 2023

La désartificialisation des sols et la suppression d'obstacles sur les rivières¹⁶ sont quelques-uns des leviers expérimentés sur le territoire dans le but de restaurer les habitats et faciliter les déplacements d'espèces.

Les collectivités s'appuient sur la « Trame verte et bleue », reportée dans les outils réglementaires d'aménagement du territoire qui identifient les corridors écologiques : ce sont les voies végétales et aquatiques par lesquelles animaux et plantes parviennent à se déplacer, et les espaces verts et naturels à protéger et densifier. Aussi, deux corridors traversent le centre-ville d'est en ouest, du Crêt-de-Roc au parc Pinelon, et du jardin des Plantes au parc du Musée d'art et d'industrie. Enfin, la diversité des espèces constitue un facteur garantissant leur maintien. La lutte contre les espèces invasives (frelon asiatique, moustique tigre, chenille processionnaire du pin, renouée du Japon, etc) est nécessaire car celles-ci déséquilibrent les milieux (concurrence, prédation) et engendrent des risques sanitaires pour les habitants (allergies, maladies). Cet objectif guide les choix des acteurs publics et privés en matière de plantation et de gestion des espaces verts.

¹⁶ Par exemple, le barrage de l'Échapre à Firminy a été percé par Saint-Étienne Métropole en 2023 afin de laisser la rivière s'écouler librement.



PRÉSERVER LE PATRIMOINE VÉGÉTAL ET REVERDIR

Agir pour la biodiversité, c'est aussi préserver la flore existante et verdir l'espace urbain avec des espèces locales. Le mode de gestion des espaces verts en ville évolue vers une gestion dite « différenciée », basée sur le principe de réaliser le bon entretien au bon endroit et au bon moment (fauche tardive, tonte partielle, maintien de bois morts...). D'autres actions sont mises en œuvre sur le territoire.

La charte de l'arbre¹⁷ mise en œuvre par Saint-Étienne Métropole est un document d'aide à la gestion durable des arbres et de la forêt stéphanoise. Pour sa part, la Ville cherche à mieux connaître son patrimoine arboré pour mieux le protéger : diagnostics réalisés par des experts forestiers ; plan de renouvellement des arbres ; sélection des essences en pépinière... Les fleurs font elles aussi l'objet de l'attention de la Ville par le biais d'un concours annuel qui, dans le cadre du label « Villes et villages fleuris », incite les habitants à fleurir leurs balcons en privilégiant les pratiques alternatives favorables à l'environnement.



Enlever le goudron et le béton, c'est favoriser l'écoulement des eaux pluviales, réduire les îlots de chaleur et a fortiori augmenter le bien-être des êtres vivants. Les cimetières au relief collinaire sont des espaces propices à la végétalisation : l'abandon des herbicides depuis 2011 donne une nouvelle image de ces lieux ouverts au public avec leurs allées secondaires désormais verdoyantes. Le même processus de déminéralisation touche les cours d'écoles : après une série de travaux, c'est l'école élémentaire Gaspard-Monge qui a bénéficié en 2023 de plantation d'arbres, d'arbustes et de plantes grimpantes. Une cinquantaine d'écoles sont aujourd'hui dotées d'espaces de jardinage permettant l'initiation des enfants aux gestes du maraîchage et de l'horticulture.



MIEUX CONNAÎTRE, SENSIBILISER, ÉDUCER

Les enfants représentent le public privilégié de l'éducation à l'environnement dispensée par les associations environnementales (FNE, Ligue pour la Protection des Oiseaux...) : les animations pédagogiques sensibilisent notamment aux menaces qui pèsent sur les espèces et sur les pistes d'actions possibles. Dans les collèges et lycées, les éco-délégués sont élus par leurs camarades pour faire de leur établissement un lieu plus favorable à la biodiversité, par exemple en proposant d'installer une mare pédagogique, à l'instar du collège Marc-Seguin et du lycée Jean-Monnet. Aux côtés des scientifiques qui réalisent les inventaires naturalistes dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC), chaque citoyen peut contribuer à l'amélioration des connaissances par la transmission de données. En effet, des plateformes locales de sciences participatives mettent en relation les observations d'une espèce transmises par un citoyen avec les données scientifiques : *fauna-aura* par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) ; *engageepourlanature* par Saint-Étienne Métropole.



PARCOURS DANS LA VILLE

Un lieu, un ou des acteurs, une ou des actions en faveur de la biodiversité.

1. JARDIN DE L'ÉDEN VILLE DE SAINT-ÉTIENNE ET EPASE 3 rue Blanqui

Inauguré en 2024 sur l'ancien site du cinéma Éden, ce nouveau jardin illustre la volonté d'un retour à la nature en ville, à quelques pas de l'hôtel de ville. La Ville de Saint-Étienne et l'EPASE (Établissement public d'aménagement de Saint-Étienne) ont fait le choix de convertir cet espace urbain en îlot de fraîcheur propice à la biodiversité et à la détente. 2 000 m² ont ainsi été végétalisés avec une trentaine d'arbres de diverses essences, en majorité locales, et des plantes grimpantes recouvrant les murs. Des nichoirs pour oiseaux et chauve-souris ont été installés, en plus des hôtels à insectes. Une zone reste inaccessible afin de laisser pousser la végétation en libre évolution. Un jardin privé et trois récupérateurs d'eau complètent l'ensemble des installations en faveur de la biodiversité. Enfin, le public peut admirer deux œuvres d'art contemporain rendant hommage à la nature, l'une signée Ghislain Bertholon (*Rezilientia*) et l'autre Thomas Goux (*Vergers*).



2. ASSOCIATION RUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 16 rue Roger-Salengro

Cette association, créée en 2009, favorise les activités alternatives au commerce traditionnel, s'inscrivant ainsi dans une démarche de développement durable. Elle se donne pour mission de rendre le quartier du Crêt-de-Roc plus solidaire, convivial et économe en énergie. Son levier d'action principal est de réactiver les rez-de-chaussée vacants. Elle gère une dizaine de locaux mis à disposition d'activités sociales, créatives ou solidaires, qui sont financés grâce à la participation aux frais de chaque structure sous forme de sous-loyers. Les rues Robert et Roger-Salengro en accueillent ainsi plusieurs. Parmi elles, la Tablée, cantine solidaire privilégiant les circuits courts et les repas végétariens ; le garage à vélos, au pied de la colline, facilitant la pratique de ce mode de déplacement doux ; et l'Accorderie proposant un système d'échanges de service entre citoyens. L'association élargit depuis quelques années son champ d'action sur les quartiers Jacquard et Saint-Roch.

1. Initiation au jardinage, école Saint-Saëns, 2024
2. Jardin de l'Éden, entrée rue Blanqui, 2025
3. Locaux de l'association Rues du développement durable, 16 rue Roger-Salengro, 2025



3. LYCÉE PROFESSIONNEL BENOÎT-CHARVET 19 bis rue de Laharpe

Au pied du parc de Montaud et au cœur d'une ancienne propriété bourgeoise du XIX^e siècle, le lycée Benoît-Charvet propose une formation de jardinier-paysagiste à une trentaine d'élèves. En vue de l'obtention du CAPA (certificat d'aptitude professionnelle agricole), ils apprennent les gestes techniques pour prendre soin du végétal tout en préservant la biodiversité. Entre forêt, sous-bois et prairie, le parc d'un hectare, fréquenté par une trentaine d'espèces d'oiseaux et de nombreux mammifères (hérisson, fouine, chauve-souris...), leur sert de terrain de pratique : gestion différenciée des espaces verts, techniques de paillage, installation de nichoirs et fabrication d'hôtels à insectes, taille des fruitiers dans le verger conservatoire, fonctionnement d'un compost, plantation de noisetiers pour nourrir les écureuils, etc. Les années à venir verront la création d'un jardin de plantes aromatiques et l'initiation à l'apiculture.

- 1. Lycée Benoît-Charvet, 2025**
- 2. Débardage à cheval, parc Pinelon, 2018**
- 3. Nichoirs définitifs pour martinets, îlot réhabilité, rues Tarentaize et Jo-Gouttebauge, 2025**
- 4. Visite Ville d'art et d'histoire, place Jean-François-Gonon, 2025**



4. PARC PINELON – VILLE DE SAINT-ÉTIENNE ET OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF) 17 rue des potagers

Le parc Pinelon, créé en 1977, s'étend sur 12 hectares entre les communes de Saint-Étienne et Saint-Genest-Lerpt, sur l'ancien site minier du puits Rambaud. Il tire probablement son nom de résineux comme le pin noir d'Autriche. Sa transformation s'est déroulée sur plusieurs décennies : avec d'importantes plantations d'arbres entre la fin des années 1970 et le début des années 1990, puis en associant les scolaires depuis quelques années. Ce parc boisé composé d'arbres feuillus et de résineux est géré par l'ONF qui pratique le débardage à cheval afin de limiter l'impact sur les sols lors de ses interventions. L'activité humaine est toujours présente avec des jardins familiaux mitoyens, un rucher et un verger conservatoire. Une fauche tardive et sectorisée (gestion différenciée) permet d'améliorer l'action des insectes pollinisateurs. L'inventaire réalisé par les associations naturalistes recense 21 espèces de papillons, 34 espèces d'oiseaux et 284 espèces végétales différentes.

En reconnaissance du respect des exigences de la gestion écologique, le label Écojardin a été attribué au parc Pinelon en novembre 2025.



5. ÎLOT TARENZAISE 2 VILLE DE SAINT-ÉTIENNE, HABITAT ET MÉTROPOLE, BOUYGUES ET LA LPO Rues Jo-Goutteborge, Tarentaize et Polignais

La réhabilitation de l'îlot Tarentaize 2 illustre la capacité de multiples acteurs à s'engager dans un projet qui concilie rénovation urbaine d'ampleur et préservation d'une espèce protégée. À partir de 2024, les copropriétaires, Habitat et Métropole et la Ville de Saint-Étienne, lancent un programme de travaux visant à améliorer la qualité énergétique d'une centaine de logements et de 1 200 m² de locaux en rez-de-chaussée. Or 166 sites de reproduction de martinets à ventre blanc et 82 sites de reproduction de martinets noirs ont été recensés sur les bâtiments de l'îlot par la LPO, sans oublier la colonie de moineaux domestiques. Les dérangements liés aux travaux de démolitions, d'isolation et de mises aux normes réalisés par le maître d'œuvre Bouygues sont pourtant inévitables.

Afin de respecter la réglementation sur les espèces protégées, le calendrier des travaux a été ajusté et des nichoirs fabriqués sur mesure ont été provisoirement installés sur les façades à proximité en tenant compte des exigences biologiques des espèces. Des nichoirs définitifs sont désormais intégrés aux nouvelles façades au fur et à mesure de l'avancée des travaux. Leur occupation fera l'objet d'un suivi durant les prochaines saisons de reproduction pour s'assurer que les atteintes portées aux espèces ont bien été compensées. D'autres secteurs de la ville ont été équipés dans le cadre du plan de sauvegarde du martinet adopté par la Ville et la LPO depuis 2022.

Afin de sensibiliser le grand public aux enjeux liés à ce projet, le service Ville d'art et d'histoire organise des visites permettant aux quatre partenaires impliqués de faire entendre leurs voix.



1

6. MAISON DE LA NATURE

11 rue René-Cassin

La Maison de la Nature est implantée depuis 2014 dans une ancienne école de la Cotonne, propriété de la Ville dont les toits sont dotés de panneaux photovoltaïques en 2025. Elle rassemble les sièges sociaux de sept associations environnementales. Parmi elles, France Nature Environnement (FNE), la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et Apieu Mille-Feuilles œuvrent en faveur de l'éducation à l'environnement avec des animations pour tous les âges de la vie. La sensibilisation des scolaires, des centres de loisirs, des familles et du grand public aux enjeux environnementaux s'appuie sur la mare pédagogique, le poulailler, l'hôtel à insectes et les ruches. C'est le syndicat départemental d'apiculture de la Loire, également installé dans la Maison de la Nature, qui en assure la gestion et récolte le miel. Ouverte au public, la Maison de la Nature est aussi un centre de ressources, un espace de conférences et un lieu d'expositions bimensuelles.



2

7. RENATURATION DU FURET - SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

Rond-point Vélocio

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) piloté par Saint-Étienne Métropole, un vaste chantier engagé permet au Furet de retrouver une partie de son cours naturel sur une longueur de 150 mètres. Depuis 2023, ses berges ont été renaturées, avec la plantation de 100 arbres et 400 arbustes. Ce petit cours d'eau descendant du Pilat avait en effet été recouvert dans les années 1960 pour faire place à l'implantation d'entreprises et à la RD1082 qui se dirige vers Planfoy. En amont, le parc du Valfuret permet au public de flâner librement le long de ce petit ruisseau. Le projet de renaturation se poursuit aujourd'hui en aval, au confluent du Furet et du Furan. Avec la démolition de l'ancienne zone commerciale en bordure de la RN88, près de l'entrée du tunnel du Rond-Point, le Furet sera remis à ciel ouvert et pourra d'ici 2030 s'étaler sans débordements dommageables en cas de grosses intempéries, limitant ainsi les risques d'inondation sur la ville.



8. ECOPÂTURAGE - CENTRALE LYON ENISE ET CAMPUS AGRONOVA 58 rue Jean-Parot

Centrale Lyon ENISE est un établissement précurseur dans la mise en pratique de l'écopâturage pour l'entretien de ses espaces verts. Propriétaire de plus de deux hectares de prés, cette école d'ingénieurs fait le choix dès 2015 de remplacer les engins mécaniques, bruyants et polluants, par une troupe de moutons. Une convention est signée avec le Campus Agronova, antenne du lycée agricole de Précieux implantée à Saint-Genest-Malifaux. La race de Soay emporte l'adhésion pour ses qualités rustiques : génétiquement très proche du mouflon sauvage, ce mouton originaire de l'île écossaise éponyme demande peu de soins. Il exerce en outre une faible pression sur les sols. Dix ans plus tard, 25 moutons entretiennent toujours les parcelles en broutant l'herbe, les ronces et les genêts. Près de là, une autre troupe pâture sur les terrains de l'IUT de la Métare, toujours sous la surveillance du personnel et parfois des élèves formés au sein du Campus Agronova.



9. FERME ALIMENT-TERRE - CENTRE SOCIAL SISLEY Impasse de la Palle

La ferme urbaine Aliment-Terre est portée par le centre social Sisley, dans le quartier de Montchovet, à proximité de l'Hôpital privé de la Loire (HPL). Déployée sur un terrain de 9 000m², viabilisé et mis à disposition par la Ville de Saint-Étienne depuis mars 2025, elle fait partie intégrante d'un projet d'économie sociale et solidaire à l'échelle du quartier. Grâce à une labellisation « entreprise d'insertion », le centre social a pu créer neuf postes dédiés à ce projet de solidarité alimentaire ambitieux, liant l'espace de maraîchage à l'épicerie sociale et solidaire de la rue Le-Corbusier. L'objectif est ici de produire des légumes de qualité sans pesticides, dans le quartier même où ils seront consommés. Le dispositif « Quartiers Fertiles » et le Projet Alimentaire Territorial (PAT), porté par Saint-Étienne Métropole, viennent ici favoriser le retour à l'emploi et l'accessibilité alimentaire pour les publics qui en sont les plus éloignés.

1. Maison de la Nature, 2025
2. Le Furet renaturé, 2024
3. Moutons en pâturage, ENISE, 2025
4. Maraîchage, ferme Aliment-Terre, 2025



1

10. CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCI) LYON MÉTROPOLE SAINT-ÉTIENNE ROANNE 57 cours Fauriel

Installée dans les locaux cours Fauriel depuis 1993, la CCI est l'interlocuteur privilégié des entreprises qui s'engagent dans la transition énergétique et écologique. Les questions de la mobilité, de l'énergie, de l'économie circulaire, de la gestion de l'eau et des déchets sont au cœur de l'accompagnement proposé par cet établissement public. À titre de prestataire, la CCI réalise par exemple les bilans carbone¹⁸ des entreprises. La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est l'autre sujet majeur traité par la CCI. Basé sur le volontariat, la RSE vise à réduire les impacts environnementaux et sociaux des activités industrielles, commerciales et tertiaires pour répondre aux objectifs de développement durable. Au-delà de ses missions de conseil et de soutien aux entreprises, la CCI de Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne mène depuis quelques mois sa propre démarche RSE.



2

11. CAMPUS TRÉFILERIE – UNIVERSITÉ JEAN MONNET Rues Edouard-Vaillant, du Onze-Novembre et Tréfilerie

Conçu par l'agence d'architectes Gauthier+Conquet et l'agence de paysagistes-urbanistes In Situ, le parc du campus Tréfilerie, ouvert au public de 8h30 à 19h30, offre un nouveau visage en plein centre-ville après plusieurs années de travaux. En plus de la rénovation énergétique des bâtiments, la volonté d'améliorer le cadre de vie des étudiants s'est traduite par une attention portée à la végétalisation du campus. Sur l'axe nord-sud, la piétonnisation de la rue Tréfilerie ouvre une grande promenade bordée par une noue paysagère¹⁹. Une centaine d'arbres ont été plantés pour compléter l'alignement historique des platanes. Des haies fruitières (figuiers, framboisiers...) associées aux grandes pelouses et à la prairie fleurie constituent des espaces propices à certaines espèces d'oiseaux et de petits mammifères. La densité des bâtiments du campus est compensée par la végétalisation renforcée des patios et de la toiture du nouveau bâtiment A.

18 Outil permettant de quantifier les émissions de gaz à effet de serre générés par les activités humaines.

19 Petit fossé végétalisé aux pentes douces permettant de recueillir l'eau de ruissellement.



HORS-CIRCUIT

12. OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Gouffre-d'Enfer, Rochetaillée

Un couple de faucon pèlerin, espèce protégée, est installé sur le site d'escalade de la Roche-Corbière à Rochetaillée. Fidèle à son territoire, ce rapace occupe les falaises rocheuses à partir de février jusqu'aux mois d'été. Durant la période de reproduction, l'espèce est sensible au dérangement proche de son aire de nidification et toute perturbation pourrait être la cause de l'abandon du nid. Dans le cadre de

leurs missions de police de l'environnement, les agents de l'OFB, établissement public, veillent sur le couple de la Roche-Corbière. Un travail conjoint avec les associations locales (FFME²⁰, CAF²¹, LPO) permet désormais la cohabitation des activités sportives et la préservation de la faune sauvage en conciliant leurs besoins respectifs. Plus largement, l'OFB mène sur la commune de Saint-Étienne des opérations de surveillance et de sensibilisation, en appui aux acteurs locaux.

20 Fédération française de la montagne et de l'escalade.

21 Club alpin français.

1. Chambre de Commerce et d'Industrie, 57 cours Fauriel, 2025

2. Campus Tréfilerie, 2025

3. Surveillance par l'OFB au Gouffre-d'Enfer, 2024

4. Faucon pèlerin, 2021



BIBLIOGRAPHIE

RESSOURCES NUMÉRIQUES

Aglaé CARROT, *Saint-Étienne, de la ville noire à la ville verte ? Urbanisme et biodiversité, étude des pratiques et de la coordination entre acteurs publics à Saint-Étienne*, Mémoire de Master, Université de Grenoble / EPASE, 2025, 129 p.

Antoine PICON, *Natures urbaines, Une histoire technique et sociale, 1600-2030*, Pavillon de l'Arsenal, 2024, 319 p.

Philippe RAHM, *Histoire naturelle de l'architecture, Comment le climat, les épidémies et l'énergie ont façonné la ville et les bâtiments*, Éditions Points, 2023, 364 p.

Publications Ville d'art et d'histoire

Estelle DAULNY, Mireille GRIVOT, *Rochetaillée*, collection « Détours », 2025, 7 p.

Pierre HABIG, Aurélie EMERY, Mireille GRIVOT, David LITAUDON, *Le patrimoine géologique du territoire*, collection « Parcours », 2022, 31 p.

Isabelle BRENAS, Grégory CHARBONNIER, Agnès SOUBEYRAND, *Saint-Victor-sur-Loire*, collection « Parcours », 2020, 23 p.

Isabelle BRENAS, Cendrine SANQUER, Justine ULTSCH, *La rivière Furan, Histoires, mémoires et enjeux*, collection « Trames urbaines », 2009, 71 p.

Publications Saint-Étienne Métropole, disponibles sur le site internet engageepourlanature.saint-etienne-metropole.fr

- ANTHROPOLOGIA, Rémi CHABERT, *19 idées reçues sur la nature en milieu urbanisé, et autres préjugés sur la nature qui nous entoure au quotidien*, 2025, 43 p.
- *Stratégie biodiversité métropolitaine*, 2023, 31 p.
- *Une nature à préserver*, 2019, 12 p.
- *La charte de l'arbre de Saint-Étienne Métropole*, s.d., 23 p.

Site internet de l'Observatoire de la Biodiversité du Pilat : biodiversite.parc-naturel-pilat.fr

Site internet de l'Observatoire régional de la Biodiversité : atlas.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr

Site internet de la Ligue pour la Protection des Oiseaux : auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/lpo-locales/loire

Site internet de France Nature Environnement : fne-aura.org/loire
et son site internet des animations : loireinvert.fr

ÉTABLISSEMENTS - RESSOURCES

Maison de la Nature

11 rue René Cassin
42 100 Saint-Étienne

Maison de la Réserve

Condamine
42 230 Saint-Victor-sur-Loire
04 77 90 86 83

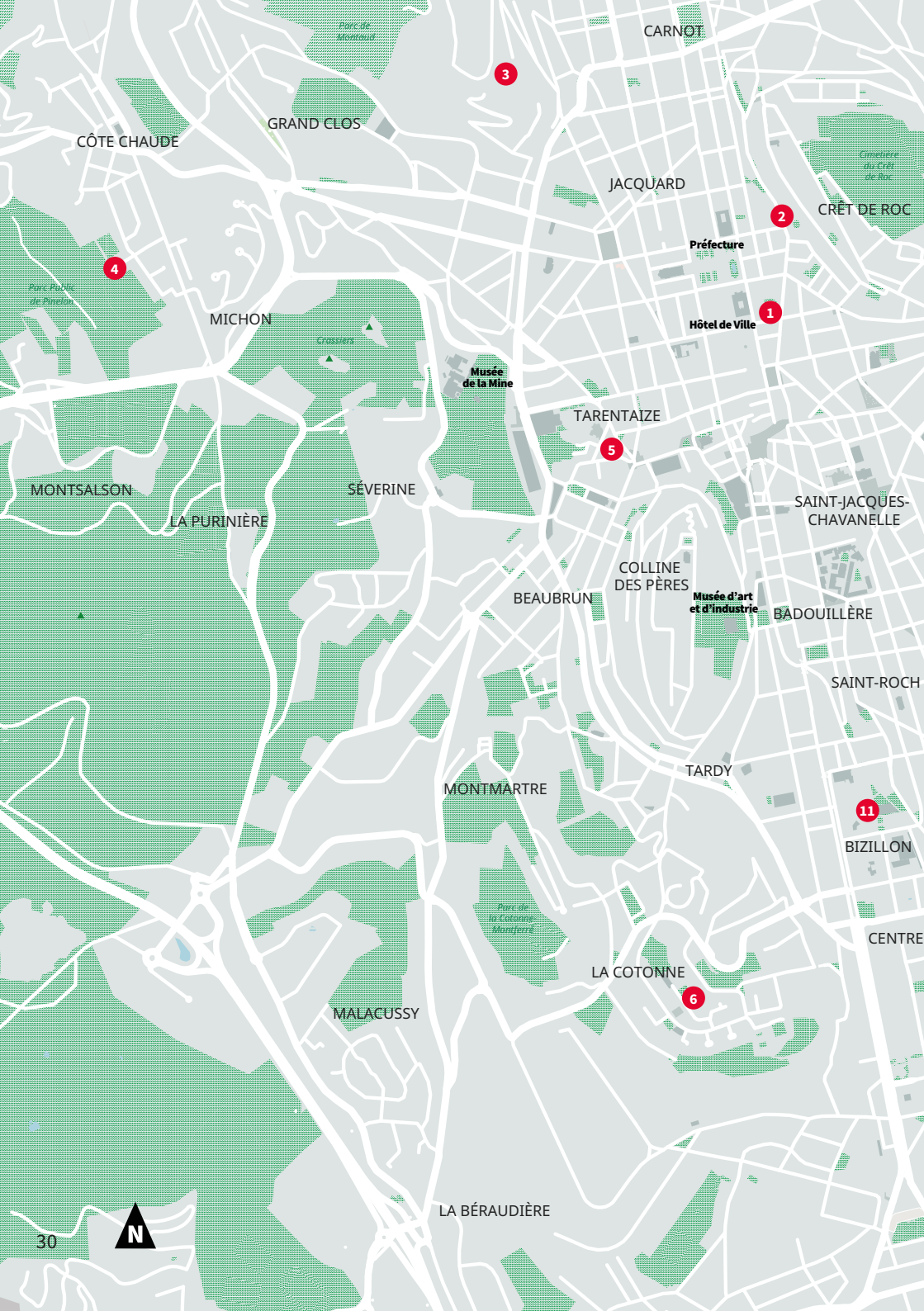
Maison du Parc naturel régional du Pilat

2 rue Benay
42 410 Pélussin
04 74 87 52 01

1. Fresque des hublots, œuvre de Sylvie Grenier-Casartelli et du Collectif Haut les Murs, Boulevard Raoul-Duval, 2025

2. Sapin géant, forêt municipale du Grand-Bois, 2022





CARNOT

3

CÔTE CHAUDE

GRAND CLOS

JACQUARD

2

Crématorium du Crêt de Roc

4

Préfecture

MICHON

Crossiers

Hôtel de Ville

1

Musée de la Mine

TARENTEAIZE

5

MONTALSON

SÉVERINE

SAINT-JACQUES-CHAVANELLE

LA PURINIÈRE

COLLINE DES PÈRES

Musée d'art et d'industrie

BADOUILLÈRE

BEAUBRUN

SAINT-ROCH

MONTMARTRE

TARDY

11

BIZILLON

CENTRE

LA COTONNE

6

MALACUSSY

Parc de la Coccine Monferrier

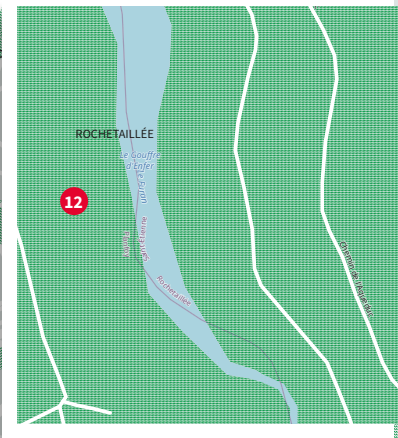
LA BÉRAUDIÈRE



30



- 1** Jardin de l'Éden
- 2** Association Rues du développement durable
- 3** Lycée professionnel Benoît-Charvet
- 4** Parc de Pinelon
- 5** Îlot Tarentaize 2
- 6** Maison de la Nature
- 7** Furet
- 8** Centrale Lyon ENISE
- 9** Ferme Aliment-Terre
- 10** Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne
- 11** Campus Tréfilerie
- 12** Hors-circuit : Gouffre-d'Enfer



**Laissez-vous conter
Saint-Étienne Ville d'art
et d'histoire, en compagnie
d'un guide-conférencier agréé par
le ministère de la Culture.**

Il connaît toutes les facettes de Saint-Étienne et vous donne des clés de lecture pour comprendre l'échelle d'une place, le développement de la ville au fil de ses quartiers.

Le guide est à votre écoute. N'hésitez pas à lui poser vos questions.

**Saint-Étienne Ville d'art
et d'histoire**

Le service propose toute l'année des animations pour les habitants, le jeune public et les visiteurs de passage. Il se tient à votre disposition pour tout projet éducatif et culturel.

Si vous êtes en groupe

Des visites vous sont proposées toute l'année. Des brochures spécifiques peuvent également vous être envoyées. Réservations et demandes auprès de Saint-Étienne Tourisme et Congrès.

**Direction des Affaires culturelles
Saint-Étienne Ville d'art
et d'histoire / Maison du
patrimoine et des lettres**

5 place Boivin
42 000 Saint-Étienne
04 77 48 76 27
artethistoire@saint-etienne.fr
mpl.saint-etienne.fr
*Ouverte du mercredi au dimanche
de 14h à 18h. Fermeture les
1^{er} mai, 14 juillet, 25 décembre et
1^{er} janvier, et la 2^e semaine des
vacances de Noël.*

**Saint-Étienne Tourisme
et Congrès**

16 avenue de la Libération
04 77 49 39 00
www.saint-etienne-hors-cadre.fr
Ouvert du mardi au samedi

**Saint-Étienne appartient
au réseau national des Villes
et Pays d'art et d'histoire**

Le ministère de la Culture, direction de l'Architecture et du Patrimoine, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs du patrimoine ainsi que la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XX^e siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de plus de 200 villes et pays vous offre son savoir-faire dans toute la France.

À proximité

Les « Pays d'art et d'histoire »

Beaujolais, Billom-Saint-Dier d'Auvergne, Dombes-Saône Vallée, Évian-Vallée d'Abondance, Forez, Haut-Allier, Hautes vallées de Savoie, Issoire-Val d'Allier sud, Le Puy-en-Velay, Riom, Saint-Flour, Valence-Romans Agglomération, Vivarais méridional, Pays voironnais.

Les « Villes d'art et d'histoire »

Aix-les-Bains, Albertville, Annecy, Chambéry, Grenoble, Moulins, Vienne.

Une expérience | Saint-Étienne Hors Cadre |



Coalition internationale
des villes industrielles et
désaffectées - ICAR



Saint-Étienne
Ville créative design